

# Comptabilité – FCTVA

Vous trouverez dans cette notice :

- Comment faire pour gérer la FCTVA saisie et édition

## Saisie info FCTVA en mouvement

Lors de la saisie d'un mandat sur un article de classe 2 ou 615221 ou 615231, la case « FCTVA » est cochée automatiquement ; picto **Infos Comp.** en bas de l'écran de saisie,

### Informations Complémentaires

N°ligne

Numéro d'ordre

Compte de tiers

Compte de TVA

FCTVA     TVA à récupérer     Travaux en régie

N°facture Chorus

Lib. virement (1)

(2)

**Ok**

## Edition simplifiée de FCTVA = édition de contrôle

[Editions] [Edition simplifiée de FCTVA]

### Édition FCTVA

Bordereaux de type...

Normal / Ordre

Annulation / Réduction

dans le brouillard

Rattachement

Rejet

dans l'historique

Série :

Détail des lignes     Grouper par article

Sens...

Dépense     Recette

Éligibilité

éligible     non éligible

Date...

Du  au

**Confirmer**    **Annuler**

02/09/2019    **Edition des Dépenses et Recettes éligibles au Fonds de**

**Dépenses et Recettes**    **Mouvements compris entre le 01/01/**

Mouvement	Date			
4 / 56(D) Acquisition logiciels Horizon Web (en 2017)-facture F2017215-09868/10	18/01/2018	JVS MAIRISTEM (code : 2760)	6 351,17	6 351,17
6 / 69(D) ESCALIERS LOGEMENT LOCATIF ET CLE BAL MAIRIE NOVEMBRE 2017-FACT 135060 DU 31/08/2017 - PAIEMENT PARTIEL	24/01/2018	WELDOM SARL RENAN MERDY (code : 1451)	41,20	41,20
7 / 75(D) Acquisition terrains Larreur pour réserve foncière-Acquisition terrains Prat ar Pont reçu le : 26/01/2018	26/01/2018	ETUDE PRIGENT RAMOND (code : 1656)	40 572,00	40 572,00
7 / 76(D) Acquisition enceintes amplifiées pour Espace Sklerjenn-Facture FA170574	26/01/2018	AUDIOLITE (code : 1738)	1 186,56	1 186,56
8 / 78(D) Panneaux de voirie (dont panneaux nouvelles rues)-N° Fact :90756118 reçu le : 27/01/2018	06/02/2018	LACROIX SIGNALISATION (code : 1596)	2 565,17	2 565,17
100 / 859(D) Travaux en régie busage et réseaux	14/12/2018	CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LANDIVISIAU (code : 368)	9 982,22	9 982,22
100 / 860(D) Travaux en régie création parterre	14/12/2018	CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LANDIVISIAU (code : 368)	545,05	545,05

<b>Taux en vigueur : 15.761</b>	<b>Total :</b>	<b>1 178 361,08</b>
	<b>Montant FCTVA :</b>	<b>185 721,49</b>

## Edition de la maquette FCTVA



*La consolidation des déclarations des budgets annexes est effectuée sur le budget principal de la collectivité. Traitez et finalisez en premier les déclarations FCTVA des budgets annexes. Le logiciel collectera ainsi automatiquement les montants nécessaires à l'établissement de l' « état consolidé des dépenses d'entretien et d'investissement ouvrant droit au FCTVA » lorsque vous travaillerez sur votre budget principal.*

☞ [Editions] [Etat FCTVA]

1. Indiquez la périodicité

2. « des pièces sont non affectées, voulez-vous les affecter maintenant ? »

6

Non affectés

Bord.	Série	Num.	Chap.	Article	Opération	Objet	Tiers	Montant HT
10	0	139	011	615221		intervention sur chaudière mairie janvier 2019	COMBUSTIBLES DE L OUEST CPO	255,86
1	0	1	011	615221		Annulation du Mandat N° 139 / Bordereau N° 10 - intervention sur chaudière mairie janvier 2019	COMBUSTIBLES DE L OUEST CPO	-255,86
39	0	402	20	2051	OPNI	Logiciels Horizon Cloud	JVS MAIRISTEM	3 984,77
64	0	643	21	21534	OPNI	solde effacement réseaux éclairage public rue de Pen ar Valy + Mesgloaguen	SDEF	6 884,65

5

Classement

Sommaire	Libellé	Nb Pieces
Etat N°2-B - 3)	Dépenses de voirie réalisées par une autre collectivité ayant fait l'objet d'une réintégration	
Etat N°2-B - 4)	Opérations d'investissement concernant l'enseignement supérieur	
Etat N°2-B - 5)	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations	
Etat N°2-B - 6)	Subventions pour la réalisation de dépenses sur le domaine public routier	
Etat N°2-B - 7)	Dépenses réalisées pour les besoins d'une activité assujettie à la TVA	
Etat N°2-B - 8)	Dépenses hors taxe	27
Etat N°2-B - 9)	Dépenses réalisées sur le patrimoine de tiers	
Etat N°2-B - 10)	Dépenses concernant les biens concédés ou affermés	
Etat N°3	Subventions d'investissement spécifiques de l'Etat	

4

Affectés

Bord.	Série	Num.	Chap.	Article	Opération	Objet	Tiers	Montant HT
24	0	269	20	2031	1111	Réhabilitation salles Ty an Oll : acompte signature	SIMON Anne Architecte	2 321,00
24	0	268	20	2031	1111	Réhabilitation salles Ty an Oll : phase 2, relevé esquisses	SIMON Anne Architecte	4 642,00
38	0	394	20	2033	1111	Publicité marché réhabilitation des salles Ty an Oll	VIAMEDIA	149,24
38	0	392	20	2031	1111	Mission architecte : avant projet définitif	SIMON Anne Architecte	4 642,00
38	0	393	20	2031	1111	Mission architecte : descriptif travaux CCTP	SIMON Anne Architecte	2 321,00

- Sélectionnez les écritures « non affectées » du 1er tableau (utiliser la touche CTRL pour sélectionner plusieurs lignes)
- Sélectionnez la ligne du classement correspondant dans le tableau 2
- Cliquez sur le picot « Affecter la sélection »
- Quittez

7

### Fonds de compensation de la TVA

01/01/2018 - 31/12/2018

#### COMMUNE DE

**Sommaire**

- Etats principaux
- Etat consolidé des dépenses d'entretien et d'investissement ouvrant droit au FCTVA
- Etat N°1-A - Dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie
- Etat N°1-B - Dépenses réelles d'investissement
- ANNEXE 1 à l'état N°1-B - Certification des opérations sous mandat éligibles au FCTVA
- ANNEXE 2 à l'état N°1-B - Eligibilité au FCTVA en cas d'annulation de marchés publics
- ANNEXE 3 à l'état N°1-B - Opérations d'inv. réalisées sur le domaine public routier
- ANNEXE 4 à l'état N°1-B - Subventions d'inv. versées pour des travaux de voirie
- ANNEXE 5 à l'état N°1-B - Frais d'études en vue de la réalisation d'une opération d'inv.
- ANNEXE 6 à l'état N°1-B - Opérations d'inv. réalisées sur le domaine public fluvial
- Etat n°2-A - Dépenses d'entretien exclues de l'assiette du FCTVA
- Etat n°2-B - Dépenses d'investissement réalisées exclues du FCTVA
- Etat n°3 - Subventions d'investissement spécifiques de l'Etat
- Etat n°4 - Reversement des attributions de FCTVA en cas de cessions d'immobilisations
- Etat n°5 - Opérations nouvellement imposables à la TVA
- Etat n°6 - Opérations sortant du régime de la TVA

**Contrôle des données**

- Elément obligatoire non renseigné
- Elément non obligatoire et non renseigné
- Elément renseigné

**Paramètres édition**

Numéro de page départ

Editer la page de garde

Mettre à jour le sommaire

Editer le sommaire

7. Imprimez

Période des pièces traitées : 01/01/2018 à 31/12/2018 FCTVA COMMUNE DE \_\_\_\_\_ Page 1

**FONDS DE COMPENSATION POUR LA TVA - ANNEE 2018**

**ETAT CONSOLIDE DES DEPENSES D'ENTRETIEN ET D'INVESTISSEMENT OUVRANT DROIT AU FCTVA**

Commune ou établissement bénéficiaire : COMMUNE DE \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_ adresse mail : \_\_\_\_\_

Horaires d'ouverture :		Montant
<b>DEPENSES D'ENTRETIEN DES BATIMENTS PUBLICS ET DE LA VOIRIE</b>		
<b>A</b>	BUDGET PRINCIPAL	57 453,35
Total des comptes 615221 ou 61521 et 615231	BUDGET ANNEXES	0,00
<b>Etat 1-A</b>		
<b>TOTAL A</b>		57 453,35
<b>B</b>	DEPENSES D'ENTRETIEN A DEDUIRE	
	. Etat n°2-A	0,00
	. Dépenses d'entretien liées aux intempéries ayant déjà fait l'objet d'une attribution du FCTVA (décret intempérie exceptionnelle)	0,00
<b>1 - TOTAL DES DEPENSES D'ENTRETIEN ELIGIBLES</b>		<b>TOTAL A - B</b> 57 453,35
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>C</b>	BUDGET PRINCIPAL	1 033 930,74
Total des comptes 21.23, 202 et 205	BUDGET ANNEXES	0,00
<b>Etat 1-B</b>		
Comptes 204	1) FONDS DE CONCOURS SUR MONUMENTS CLASSES (versés par les collectivités territoriales et leurs groupements à l'état)	0,00
	2) FONDS DE CONCOURS VERSES A L'ETAT OU A UNE AUTRE COLLECTIVITE TERRITORIALE OU A UN AUTRE EPCI POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE (alinéas 5 et 6 de l'article L.1615-2 du CGCT) (annexe 4)	0,00
	3) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT versées par le département ou la région aux établissements publics locaux d'enseignement	0,00
<b>TOTAL C</b>		1 033 930,74
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>E</b>	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
	. Etat n°2-B	0,00
	. Etat n°3 : subventions d'investissement TTC de l'Etat	0,00
	. Dépenses d'investissement liées aux intempéries ayant déjà fait l'objet d'une attribution du FCTVA (décret intempérie exceptionnelle)	0,00
<b>TOTAL E</b>		49 985,68
<b>2 - TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ELIGIBLES</b>		<b>TOTAL (C + D - E)</b> 983 945,06
<b>3 - TOTAL DES DEPENSES ELIGIBLES</b>		<b>TOTAL (1 + 2)</b> 1 041 398,41

Fait à COMMUNE DE \_\_\_\_\_

Cachet de la collectivité

Certifié exact

Le maire ou le président,